



Département de la pêche Maritime  
DRH/SGCF

Rabat, le :

14 JUL. 2021

## Appel à candidature

**Objet** : Offre de stage de formation en groupe au Japon intitulé « Value-Chain Development for Sustainable Use of Fisheries Resources ».

**P.J (03):** - General Information on Value-Chain Development for Sustainable Use of Fisheries Resources;  
- Guidelines of Application Form for the JICA Knowledge Co-Creation Program;  
- Application Form for the JICA Knowledge Co-Creation Program (Format PDF et WORD).

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de Co-crédation des connaissances par l'Agence Japonaise de Coopération Internationale « JICA », J'ai l'honneur de vous informer que ladite Agence offre un stage de formation en groupe dispensé en langue anglaise sous le thème « Value-Chain Development for Sustainable Use of Fisheries Resources », et qui sera organisé au Japon du **04 Octobre au 23 Novembre 2021**. En effet, ce programme vise à acquérir des connaissances et des compétences avancées ainsi qu'une expérience pratique en matière du développement de la chaîne de valeur pour l'utilisation durable des ressources halieutiques.

Toutefois, la formation en mode présentiel prévue au Japon peut être modifiée, réduite ou annulée selon le contexte actuel marqué par la crise sanitaire due au COVID 19.

Il est à signaler que les frais de transport aérien aller-retour (Maroc-Japon-Maroc), l'hébergement ainsi que l'indemnité de séjour, seront pris en charge par la JICA.

La Secrétaire Générale

Signé: Mme Zakia DRIOUICH



## **1. Conditions d'accès au stage de formation :**

### **1.1. Les conditions essentielles pour participer à cette formation :**

- Etre titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur ou équivalent ;
- Justifier d'au moins cinq ans d'expérience dans le secteur de la pêche, notamment en matière de gestion des ressources halieutiques ou de développement de chaînes de valeur ;
- Maîtriser un niveau d'anglais équivalant à un score de 77 TOEFL iBT ou plus (ce programme inclut la participation aux discussions et présentations qui requièrent des compétences en anglais) ;
- Etre en bonne santé ;
- Justifier d'au moins quatre ans de service dans l'administration publique.

### **1.2. Les conditions recommandables :**

- Candidats ayant une personnalité enthousiaste et un esprit d'équipe ;
- Etre âgé de moins de 40 ans ;
- Maîtrise de langue anglaise (TOEFL iBT scores Reading 18, Listening 17, Speaking 22, Writing 20, Total 77 or more).

### **1.3. Autres conditions :**

Concernant la formation à distance qui sera organisée en visioconférence « Zoom », les candidats sont tenus de remplir les conditions suivantes :

- Article indispensable : ordinateur portable ou bureau ;
- Réseau stable : doit être sécurisé pour assister aux cours en ligne ;
- Logiciel d'application : le logiciel de Web conférence « Zoom » doit être téléchargé pour assister aux cours en ligne ;
- Lieu : Bureau ou domicile des participants, ou salle de conférence désignée par la JICA.

## **2. Contenu du dossier de candidature :**

- Formulaire de candidature « **Application Form for the JICA Knowledge Co-Creation Program (Format PDF et Word)** » (P.J n°3) dûment rempli, imprimé et signé conformément au **Guidelines of Application Form for the JICA Knowledge Co-Creation Program (P.J n°2)** ;
- Certificat de score de langue anglaise du candidat ;
- Photocopie du passeport ;
- CV comportant les formations académiques, les compétences requises, les expériences professionnelles et les tâches exercés par le candidat dans le cadre de sa fonction ;
- Demande de participation à la formation comportant l'avis favorable du responsable hiérarchique ;



- Une séquence vidéo montée en langue anglaise sous le titre « Me and My job » portant le nom du candidat et se rapportant à ses activités de travail quotidien. La vidéo doit être enregistrée sous l'un des formats conventionnels (MOV, MP4, AVI et WMV) et ne doit pas dépasser 200 MB.

### **3. Les Dossiers de candidature (Supports physique et électronique) à faire parvenir à la D.A.G.J :**

#### **3.1.Support physique de candidature**

Les dossiers physiques de candidature sont au choix des candidats :

- Soit envoyés par courrier postal : 476 B.P Agdal Rabat, Département de la Pêche Maritime ;
- Soit déposés contre récépissé au bureau d'ordre du Département de la Pêche Maritime au 476, Rue Mohamed Belhassen El Ouazzani, Quartier Administratif, CP 10000, Rabat.
- L'enveloppe qui comprend les dossiers de candidature doit être sous pli fermé et porter :
  - L'intitulé du stage de formation ;
  - L'avertissement que : « L'enveloppe ne doit être ouverte que par le Secrétariat Général ou la Direction des Affaires Générales et Juridiques, " D.A.G.J " ».

#### **3.2. Support électronique de candidature**

- Le dossier de candidature doit être scanné et envoyé à l'adresse suivante : **formationcontinue@mpm.gov.ma** y compris la séquence vidéo montée;

Les dossiers de candidature (supports physique et électronique) doivent parvenir à la **D.A.G.J** avant le .....~~2-7-JUL-2021~~....., **délai de rigueur**.

Tout dossier de candidature incomplet ou reçu hors délais ne sera pas pris en considération.

### **4. Les documents à préparer et à soumettre par les candidats acceptés :**

Les candidats acceptés seront notifiés par le bureau de la JICA au Maroc ou par l'ambassade du Japon, au plus tard le **06Septembre 2021** et doivent préparer une note de synthèse, et les soumettre à la JICA conformément aux exigences citées dans le document « **General Information on Value-Chain Development for Sustainable Use of Fisheries Resources** » (P.J n°1). La note de synthèse doit être envoyée par les candidats acceptés avant le **24 Septembre 2021**, à l'adresse mail suivante : [Suqawara.Kiyohide@jica.go.jp](mailto:Suqawara.Kiyohide@jica.go.jp).





Les participants seront amenés à préparer un « Rapport de pays » durant la période de la formation, de ce fait, il est recommandable aux candidats qui seront retenus de recueillir, avant la formation, l'ensemble des informations nécessaires pour l'élaboration de ce rapport.

**5. Remarques importantes :**

- La période de la formation comprend la période de quarantaine au Japon (14 jours) ;
- Si le cours ne peut être mis en œuvre dans le calendrier initial ci-dessus, le cours peut être reporté à la période suivante du **17 janvier 2022** au **05 mars 2022** (sous réserve de modifications) ;
- Si le cours ne peut pas être mis en œuvre au Japon en raison de la restriction des participants voyageant au Japon, il sera entièrement mis en œuvre en ligne. dans ce cas, la période sera la suivante du **14 Février 2022** au **04 Mars 2022** (sous réserve de modification).

**6. Contact d'informations :**

**Service de la Gestion des Compétences et de la Formation Continue des Fonctionnaires**

**Tél : 05 37 68 80 23**

**Tél : 05 37 68 84 21**

**Email : [formationcontinue@mpm.gov.ma](mailto:formationcontinue@mpm.gov.ma)**

